



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL
LIGUE DES PYRENEES
COMITE DEPARTEMENTAL de la HAUTE-GARONN



Le 10 septembre 2015,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Objet : Mise en pratique officielle du JAP catégorie U11 (saison 2015/2016).

Depuis la saison dernière, et suivant la commande fédérale de mise en pratique du JAP (je Joue, j'Arbitre et je Participe), les joueurs(es) U11 peuvent participer à l'arbitrage des rencontres du week-end.

Après un an d'expérience et les différents retours de pratiquants, la Commission Mini Basket de la Haute-Garonne renouvelle cette action.

Les équipes U11 engagées en confirmé participeront donc au JAP sur les rencontres officielles à partir de la seconde phase de rencontres (samedi 7 novembre 2015).

Le principe du JAP en U11 est de faire arbitrer un joueur de l'opposition qui ne joue pas avec un joueur de l'équipe adverse accompagné d'un arbitre référent, qui accompagne les enfants dans l'arbitrage et prend les décisions arbitrales nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Sur la seconde mi-temps, suivant le souhait de l'association, il est possible de renouveler les mêmes jeunes arbitres ou de les changer.

Voici les 3 principales consignes pour la mise en pratique des enfants à l'arbitrage :

- 1. Former un triangle avec les partenaires arbitres** : cela permet de donner un repère de déplacement aux arbitres pour :
 1. Organiser les déplacements
 2. Encadrer le jeu et être proche de l'action
 3. Faciliter la communication et les décisions des arbitres
- 2. Avoir le sifflet à la bouche et siffler fort** : évite les coups de sifflet à retardement, incite à siffler et être entendu de tous.
- 3. Verbaliser ce que l'on a vu** (faute, sortie, marcher...) et **dire à qui je redonne la balle**.

Le JAP permet également :

- De renforcer les apprentissages des mini basketteurs grâce à une meilleure connaissance des règles et à l'observation de leur application,
- De faire admettre aux adultes que le Mini Basket est avant tout un jeu,
- De répondre à leur envie de jouer, d'arbitrer, de participer et leur permettre de se faire plaisir en assurant ces différentes actions.

Le projet JAP d'une équipe commence bien-sûr par la **pratique systématique des enfants à l'entraînement**. Pour cela les techniciens du Comité, Charles Thouin (charlesthouin@basketcd31.com) et Mathieu Coillac (mathieucoillac@basketcd31.com) sont à la disposition des éducateurs pour les aider à développer le JAP sur les entraînements et lors des rencontres.

Sportivement,

Serge Bernard
Responsable du Pôle Mini Basket CD31